

## A PROPOS DE L'ESPRIT DE CORPS

L'Esprit de corps est un des phénomènes les plus intéressants qui puissent frapper l'observateur de la vie sociale contemporaine. Au milieu de la désagrégation de tant d'influences morales et sociales, il semble avoir gardé une certaine action sur les consciences et se manifeste par d'importants effets.

Pour la précision des idées, il convient d'abord de distinguer deux sens de cette expression : Esprit de corps : un sens large et un sens étroit. Au sens étroit, l'esprit de corps est un esprit de solidarité qui anime tous les membres d'un même groupe professionnel. Au sens large, l'expression : « esprit de corps » désigne l'esprit de solidarité en général, envisagé non plus seulement dans le groupe professionnel, mais dans tous les cercles sociaux, quels qu'ils soient (classe, caste, secte, etc.), dans lesquels l'individu se sent plus ou moins subordonné aux intérêts de la collectivité. Le sens large de l'expression : Esprit de corps, n'est manifestement qu'une extension du sens étroit ou purement professionnel.

Un « corps » est un groupe professionnel défini qui a ses intérêts propres, son vouloir-vivre propre et qui cherche à se défendre contre toutes les causes extérieures ou intérieures de destruction ou de diminution.

Si nous nous demandons maintenant quels sont les biens pour lesquels lutte un corps, nous voyons que ce sont des avantages moraux : le bon renom du corps, l'influence, la considération, le crédit. Ces avantages moraux ne sont sans doute que des moyens en vue d'assurer la prospérité matérielle du corps et de ses membres ; mais le corps les traite comme des fins en soi et il déploie, à les conquérir et à les défendre, une énergie, une âpreté, une combativité dont les passions individuelles ne peuvent donner qu'une faible idée.

M. Max Nordau, dans son beau livre : *Les mensonges conventionnels de notre civilisation*, a étudié les mensonges que les divers groupes sociaux organisés entretiennent sciemment

et volontairement et qu'ils semblent considérer comme une de leurs conditions d'existence (mensonge religieux, mensonge aristocratique, politique, économique, etc.-À ces mensonges M. Max Nordau aurait pu ajouter les mensonges corporatifs qui ne sont souvent qu'une combinaison et une synthèse des autres. C'est dans cette grande loi générale d'*Insincérité sociale* qu'il faut faire rentrer la tactique spéciale au moyen de laquelle un corps dissimule ses défauts, ses faiblesses, ou ses fautes et s'efforce de rester, aux yeux du vulgaire, dans une attitude de supériorité incontestée ; d'infailibilité et d'impeccabilité hautement reconnues.

Pour garder cette attitude, le corps exige avant tout de ses membres d'avoir « de la tenue ». Il veut que les siens soient irréprochables extérieurement et qu'ils jouent décemment leur rôle sur le théâtre social.

L'esprit de corps ne doit pas être confondu avec la simple loyauté. La loyauté est un penchant individuel, avec parfois des effets plus larges, et peut s'appliquer à un objet extérieur (le roi, la Nation, etc.) ; l'esprit de corps est par nature un phénomène collectif, qui ne peut s'appliquer qu'au groupe lui-même.

Ce n'est pas non plus la simple discipline, qui se limite au respect des ordres et peut s'obtenir par la contrainte, alors que l'esprit de corps naît de l'expérience.

Georges Palante.